



Concertation « concours général des collèges » Déclaration intersyndicale

Nos organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, le SE-UNSA, la CFDT Éducation Formation et Recherche Publiques, la CGT Educ'action et SUD Éducation refusent de participer à la concertation sur la mise en place du concours général des collèges le mercredi 13 mai. Sur la forme, nous dénonçons la mascarade de concertation puisque cette réunion arrive plus d'un mois après les annonces du ministre sur le sujet qui n'avaient, elles, fait l'objet d'aucune discussion.

La réunion du 13 mai se tient sous la forme d'une visio d'une heure. De qui se moque-t-on ?

Sur le fond, nos organisations dénoncent un nouveau coup médiatique pour faire oublier les effets délétères des suppressions d'emplois et du manque de personnel dans les établissements scolaires publics.

Ce concours général est le symbole d'une forme d'élitisme et d'entre soi. Il revient à valoriser des savoirs et savoir-faire appris en dehors du collège, donc à promouvoir ce qui est très fortement déterminé par les origines sociales, ce qui revient à récompenser le capital social. Le tri social et scolaire, la concurrence entre élèves, plutôt que l'ouverture et l'émancipation par les savoirs pour toutes et tous : voilà le programme de ce concours général des collèges. Le second degré n'a pas besoin de ça !

Nos collègues ne sont pas dupes de l'agitation ministérielle : avec l'appui de nos organisations syndicales, depuis le mois de janvier, il ne s'est pas passé une semaine sans qu'il y ait une mobilisation, dans un collège, un lycée, une académie ou un département pour dénoncer le manque de moyens pour la rentrée, résultat des choix politiques et budgétaires du gouvernement.

Nous réaffirmons que le second degré public a besoin d'une toute autre politique éducative. Nous rappelons que la France détient un triste record, celui des classes les plus chargées d'Europe sur le niveau collège. Il est urgent de créer les emplois nécessaires pour diminuer les effectifs dans les classes, pour avoir le nombre de personnels nécessaires pour accompagner tous les élèves et d'engager, sans attendre, une revalorisation des salaires de nos professions, levier incontournable pour restaurer leur attractivité.

A Paris, le 13 mai 2026